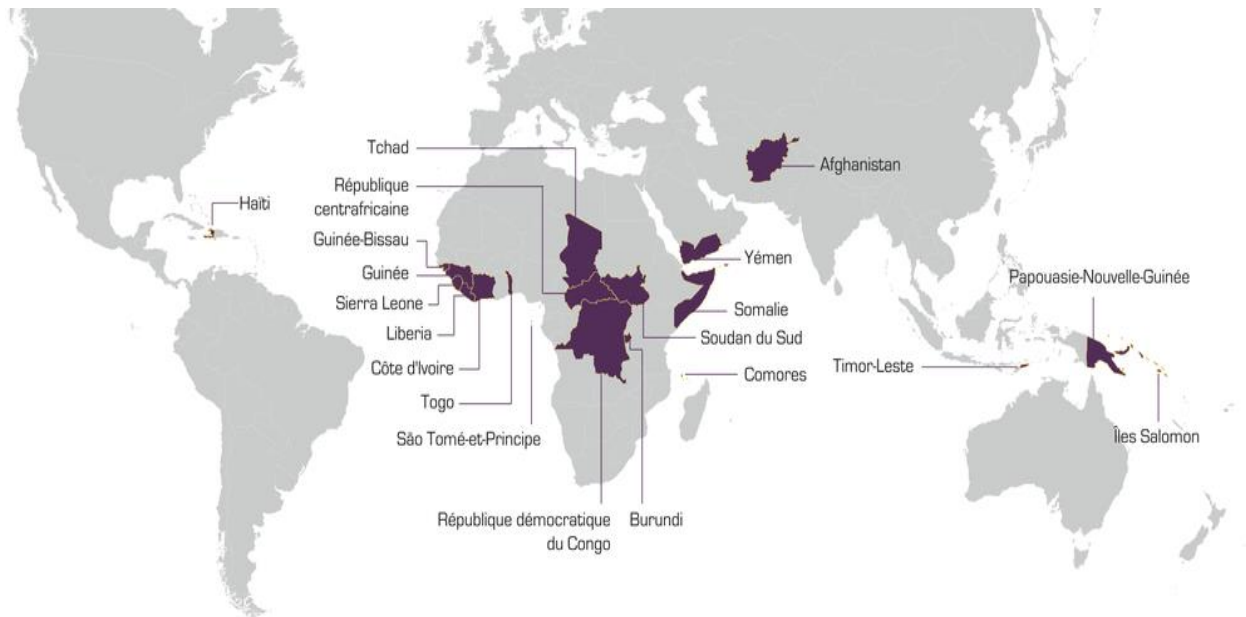




Coopération Fragile-à-Fragile et le Travail Décemment: une perspective de l'OIT



Copyright © Organisation internationale du Travail 2015

Première édition 2015

Les publications du Bureau international du Travail jouissent de la protection du droit d'auteur en vertu du protocole n° 2, annexe à la Convention universelle pour la protection du droit d'auteur. Toutefois, de courts passages pourront être reproduits sans autorisation, à la condition que leur source soit dûment mentionnée. Toute demande d'autorisation de reproduction ou de traduction devra être envoyée à l'adresse suivante: Publications du BIT (Droits et licences), Bureau international du Travail, CH-1211 Genève 22, Suisse, ou par courriel: pubdroit@ilo.org. Ces demandes seront toujours les bienvenues.

Bibliothèques, institutions et autres utilisateurs enregistrés auprès d'un organisme de gestion des droits de reproduction ne peuvent faire des copies qu'en accord avec les conditions et droits qui leur ont été octroyés. Visitez le site www.ifrro.org afin de trouver l'organisme responsable de la gestion des droits de reproduction dans votre pays.

Coopération Fragile-à-Fragile et le Travail Décent: une perspective de l'OIT

Bureau international du Travail – Genève: BIT, 2015

ISBN 978-92-2-229652-1 (print)

ISBN 978-92-2-229653-8 (web pdf)

coopération internationale / développement économique et social / récession économique / disparité économique / Sud Sud / travail décent / protection sociale / rôle d'ONU / rôle de l'OIT

01.01.1

Données de catalogage avant publication du BIT

Les désignations utilisées dans les publications du BIT, qui sont conformes à la pratique des Nations Unies, et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part du Bureau international du Travail aucune prise de position quant au statut juridique de tout pays, zone ou territoire, ou de ses autorités, ni quant au tracé de ses frontières.

Les articles, études et autres textes signés n'engagent que les auteurs, et leur publication ne signifie pas que le Bureau international du Travail souscrit aux opinions qui y sont exprimées.

La mention ou la non-mention de toute entreprise ou produit ou procédé commercial n'implique de la part du Bureau international du Travail aucune appréciation favorable ou défavorable.

Les publications et les produits électroniques du Bureau international du Travail peuvent être obtenus dans les principales librairies ou auprès des bureaux locaux du BIT. On peut aussi se les procurer directement, de même qu'un catalogue ou une liste des nouvelles publications, sur notre site web: www.ilo.org/publns.

Cette publication a été réalisée par le Service de production, impression et distribution des documents et publications (PRODOC) du BIT.

Création graphique, conception typographique, mise en pages, préparation de manuscrits, lecture et correction d'épreuves, impression, édition électronique et distribution.

PRODOC veille à utiliser du papier provenant de forêts gérées d'une façon qui est respectueuse de l'environnement et socialement responsable.

Code: REPRO-DISTR

Table des matières

I – LE g7+ ET LE NOUVEAU PACTE POUR UN ENGAGEMENT ENTRE LES ETATS FRAGILES	4
II – L'ENGAGEMENT DE L'OIT DANS LA COOPERATION F2F DANS LE CADRE DU g7+	5
III – Appui passé et soutenu de l'OIT aux États dans les situations fragiles.....	7
3.1 L'OIT et les initiatives inter-agences des Nations Unies dans les États en situation de fragilité	8
3.2 Quelques exemples de projets de l'OIT dans les milieux fragiles qui pourraient être adaptés grâce à la Coopération F2F	9
3.3 Certaines initiatives de l'OIT dans le cadre de la Coopération Sud-Sud.....	14
IV – POSSIBILITÉS DE SOUTIEN DE LA PART DE L'OIT DE LA COOPERATION F2F 2015-2017: LA VOIE À SUIVRE	16
4.1 Initiatives potentielles de F2F Pays-à-pays.....	17
4.2 Initiatives potentielles F2F au niveau régional (sous-régional)	19
4.3 Initiatives potentielles F2F au niveau mondial	20

Coopération Fragile-à-Fragile et le Travail Décent: une perspective de l'OIT

par Antonio Cruciani (recherche coordonnée par Anita Amorim)
Nuno Tavares Martins et Donato Kiniger-Passigli)

Janvier 2015

OBJET DU DOCUMENT

L'OIT envisage d'étendre son appui concernant le développement socio-économique dans les pays en développement et en situation de «fragilité», en étendant sa contribution au financement de la nouvelle stratégie de coopérations entre pays fragiles: «Fragile to Fragile Cooperation» (F2F) et la coopération technique par le biais de mécanismes de coopération interinstitutionnelle, triangulaire Sud-Sud. Par exemple, l'Exposition mondiale sur le développement Sud-Sud 2014 a été une conférence très importante au sein de laquelle de nouvelles idées et approches ont été recueillies et analysées en vue d'améliorer les politiques de coopération, surtout au cours du Forum de l'OIT qui couvrait la question de la coopération Fragile à Fragile, entre autres.

Ce document examine brièvement les actions passées et actuelles de l'OIT dans les États en situation de fragilité, et reprend les enseignements tirés de la coopération technique avec les pays en crise sortant des conflits et touchés par les catastrophes naturelles. Le document comprend également des suggestions pour aller de l'avant dans le cadre du programme «F2F» de l'OIT.

I – LE g7+ ET LE NOUVEAU PACTE POUR UN ENGAGEMENT DANS LES ETATS FRAGILES

Approximativement 70% des États en situation de « fragilité » sont en conflit depuis 1980. Bien que 50% de l'aide au développement soit arrivée dans les pays touchés par un conflit, après des décennies de coopération internationale traditionnelle («pays donateur à pays bénéficiaire»), une prise de conscience progressive au cours des dernières années a eu lieu relativement aux bienfaits du fait des échanges d'expériences et de partenariats entre les pays du Sud¹. En 2010, un groupe de pays «fragiles» et/ou touchés par des conflits, réunis à Dili, au Timor Oriental, a contribué à la création du «g7+» dans le but de partager des expériences et pour plaider en faveur des réformes portant sur l'engagement de la communauté internationale à l'égard des États touchés par un conflit.²

La mission principale du g7+ est de promouvoir la consolidation de la paix et le renforcement de l'État comme un moyen pour la transition d'une situation de conflit vers le développement durable. Le g7+ fournit une plate-forme aux pays en situation de fragilité afin qu'ils puissent se réunir et échanger au sujet de leurs défis. Suite à Dili, une deuxième réunion mondiale sur le Dialogue International a eu lieu à Monrovia en 2011. Un accord historique a été conclu et les participants et les membres du g7+ ont convenu de cinq objectifs concernant la consolidation de la paix et le renforcement de l'Etat (PSG) comme

¹ Ref. Helder da Costa, Secrétaire Général du g7 +; PPT Octobre 2014.

² Lors de cette réunion, un petit groupe de pays touchés par les conflits et la fragilité a formé le g7 (constitué par l'Afghanistan, la RCA, la Côte d'Ivoire, RDC, Haïti, Sierra Leone et Timor-Leste) pour travailler ensemble comme une coalition et à développer stratégies nationales dans leur propre pays pour aborder les questions cruciales de gouvernance, d'économie bien que sociales et de sécurité. Comme plusieurs pays ont exprimé leur intérêt à se joindre, le groupe a changé son nom à g7+ et a depuis élargi pour inclure 20 pays.

une précondition pour considérer les OMD dans les pays en situation «fragile». Ces PSG associés à une vision plus large exprimée dans la «Feuille de route de Monrovia» ont constitué la base pour la construction du "New Deal pour l'engagement entre les États fragiles"³.

Le 30 Novembre 2011, lors du Forum de Haut Niveau sur L'efficacité de l'Aide, le g7+ a plaidé pour un Nouveau Pacte d'engagement entre les États Fragiles⁴. Les pays ne cherchaient pas seulement le soutien international, mais aussi la coopération horizontale. La Coopération Sud-Sud et triangulaire (CSST) vise à apporter une réponse innovante aux défis mondiaux, adaptée aux besoins et aux politiques de développement des pays partenaires en situation fragile. Les objectifs et les pratiques de la CSST sont alignés avec les principes d'appropriation nationale et de l'auto-évaluation des mécanismes de Coopération F2F, comme indiqué dans le Consensus de Dili du g7+.

A mesure que les pays connaissent des situations similaires, expérimentent des défis similaires et développent des solutions pour faire face aux difficultés actuelles, le potentiel de la coopération Sud-Sud augmente compte tenu du partage et de l'adaptation de ces solutions dans des contextes analogues. Grâce au partage entre pays pairs et les leçons apprises, leurs réussites et leurs échecs témoignent d'une nouvelle et meilleure compréhension de leurs propres conditions et mesures nécessaires pour la transition.

II – L'ENGAGEMENT DE L'OIT DANS LA COOPERATION F2F DANS LE CADRE DU g7+

La Fragilité n'est pas un état permanent mais un défi temporaire pour le développement socio-économique des Etats et de leurs citoyens. Il n'y a pas une approche «one size fits all» qui puisse fonctionner dans des environnements «fragiles». L'appropriation nationale et l'inclusion de l'expertise locale sont essentielles pour concevoir des approches politiques diversifiées fondées sur des preuves qui correspondent aux besoins individuels des États et des sociétés touchées par la «fragilité».

Depuis sa fondation, l'OIT a mis en évidence le rôle des programmes et des politiques en matière de renforcement de la paix et de redressement socio-économique. La Recommandation sur l'emploi (transition de la guerre à la paix), 1944, no.71, propose une approche novatrice pour promouvoir la paix et la justice sociale au lendemain de la Seconde Guerre Mondiale grâce à la récupération et la reconstruction basées sur l'emploi. Après tout conflit, les environnements fragiles et touchés par des catastrophes sont souvent affectés par l'instabilité, l'insécurité, la pauvreté et l'inégalité. Le déficit d'emploi et les moyens de subsistance, chômage (des jeunes) et le sous-emploi, les inégalités et le manque de participation peuvent être des facteurs de conflits. Les conflits, les catastrophes naturelles et la «fragilité» aggravent la pauvreté, le chômage et l'informalité, créant un cercle vicieux conduisant à une plus grande fragilité. Le travail décent peut être un facteur critique pour briser ce cercle et peut jeter les bases pour la construction de communautés stables.

La communauté internationale reconnaît l'importance primordiale du Travail Décent pour la paix, la sécurité et la justice sociale même dans les milieux les plus complexes et fragiles. L'ONU a reconnu que la création d'emplois est essentielle pour la stabilité politique, la réintégration, le progrès socio-économique et la paix durable. Les environnements fragiles et les défis les concernant pour garantir une coopération

³ Ref. ILO PARDEV & DEVINVEST– International Cooperation in Fragile Situations - Draft, April 2014.

⁴ Ref. <http://www.g7plus.org/new-deal-document/>

internationale efficace sont d'une grande importance dans les débats et les pratiques de la politique de développement actuels.

Le 30 mai 2013, le "Groupe de haut niveau de personnalités éminentes sur le programme de développement pour l'après-2015" à la demande du Secrétaire général de l'ONU a publié son rapport "Un nouveau partenariat mondial: éradiquer la pauvreté et transformer les économies grâce au développement durable". Bien que les OMD ne fassent pas directement mention de la question du conflit, le rapport du HNG souligne le lien entre les conflits et le développement comme une solution. La mise au point des solutions à long terme et la consolidation (au lieu de rétablissement) de la paix sont cruciales. Dans ce cadre, l'OIT a activement plaidé pour que la création d'emplois, la protection sociale et les thèmes de Travail Décent paraissent sur la liste des nouveaux objectifs de développement, qui remplacera les OMD précédentes après la date prévu pour la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement en 2015. La structure tripartite de l'OIT est la voie vers la paix et la prospérité.

La stratégie de l'OIT pour soutenir la coopération « Fragile-à-Fragile » est construite sur et conformément au nouveau programme de développement post-2015.

Une des 17 nouvelles propositions concernant les objectifs de développement durable (ODD) comprend le plein emploi productif et le travail décent pour tous, qui sont au cœur du mandat de l'OIT et essentiels pour éradiquer la pauvreté et contribuer au renforcement de la paix.

Cependant, les priorités se reflètent également dans plusieurs autres ODD proposés qui incluent spécifiquement les zones stratégiques se référant directement au mandat de l'OIT et appelant à son implication. Ces priorités consistent à :

- *Promouvoir la croissance économique inclusive et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous;*
- *Rendre les villes et les établissements humains plus inclusifs;*
- *Renforcer les moyens de mise en œuvre et revitaliser le partenariat mondial pour le développement durable (y compris les coopérations Nord-Sud, Sud-Sud et triangulaire).*

Suite aux débats sur les États en situation de fragilité ayant lieu au Conseil l'Administration de l'OIT, le 20 Mars 2014, dans le groupe à haut niveau sur le Travail Décent dans les «États Fragiles», M. Guy Ryder, Directeur général du BIT, a signé un protocole d'accord avec Dr. Helder da Costa, Secrétaire Général du g7+. L'accord prévoit des efforts conjoints pour adapter l'engagement de l'OIT dans les États membres du g7+ dans des contextes spécifiques, en étroite coopération avec les gouvernements, en particulier à travers des programmes et projets communs, mettant l'accent sur: (i) la recherche (études de cas) sur les questions suivantes: la création d'emplois, le développement des compétences et le développement de l'industrie; (ii) la facilitation de l'apprentissage par les pairs parmi le g7+ et d'autres pays en développement et pays les moins avancés en mettant l'accent sur la coopération «Fragile-à- Fragile»; (iii) la coordination entre les partenaires de développement et le g7+ sur les questions de la politique internationale de la migration motivée pour des raisons de travail, ainsi que la réinsertion socio-économique des réfugiés et d'autres citoyens des États en situation fragile, en particulier au sein de la même région et dans les pays voisins; et (iv) l'assistance technique. Compte tenu de l'expérience de l'OIT dans la promotion avec succès de la CSST, l'organisation serait bien positionnée pour offrir des indications précieuses sur la consultation et les processus politiques au g7+ et d'autres pays en situation de fragilité. À cet égard, le protocole d'accord est très important, car il déclare que le "OIT doit soutenir et promouvoir la coopération «Fragile à Fragile», ainsi que la Coopération Sud-Sud et triangulaire.⁵

⁵ Par exemple, il est à noter que le Secrétariat du g7+ a été très actif lors du X Sommet de la Communauté des Pays de Langue Portugaise (CPLP), tenue à Dili, au Timor-Leste, en Juillet 2014, étant donné que la Guinée-Bissau, São Tomé et Príncipe et le Timor-Leste sont membres des deux organisations.

La «Déclaration de l'OIT sur la justice sociale pour une mondialisation équitable» affirme que le dialogue social et le tripartisme contribuent à renforcer la cohésion sociale et la primauté du droit, car il est basé sur les normes internationales du travail (NIT) couvrant la représentation, la consultation, la liberté d'association et la négociation collective. Le dialogue social et le tripartisme jouent également un rôle essentiel pour atteindre les objectifs de l'OIT de faire progresser les possibilités pour les femmes et les hommes d'obtenir un travail décent et productif dans des conditions de liberté, d'égalité, de sécurité et de dignité humaine. L'OIT soutient la création de conditions pour un dialogue efficace entre les partenaires sociaux. Elle aide les gouvernements, des employeurs et des organisations de travailleurs de l'hémisphère Sud à établir des relations de travail saines, à adapter la législation du travail à l'évolution des circonstances économiques et sociales, et à améliorer l'administration du travail. Dans les environnements fragiles, le manque de participation et d'opportunités de dialogue est un défi commun, une situation qui pousse les gens à participer à la violence politique, entravant la consolidation de la paix et les processus de renforcement de l'État. L'OIT peut contribuer au renforcement des capacités des organisations de travailleurs et d'employeurs afin qu'ils puissent jouer un rôle actif dans la prévention des conflits et de consolidation de la paix⁶.

Au cours des dernières années, l'OIT a soutenu les mouvements syndicaux et a suivi plusieurs initiatives pour la promotion du travail décent. Ses principaux outils dans ces contextes ont été la "Politique des Nations Unies pour la création d'emplois, de revenus, et la réintégration dans les situations post-conflit » de l'OIT et son manuel sur «Prévention et résolution des conflits violents et armés". Le dialogue social est un outil essentiel pour parvenir à un consensus sur le programme de développement post-2015 car il contribue à assurer la mise en œuvre effective des stratégies avec la participation de tous les acteurs dans l'abordage des défis futurs de développement.

Dans ce cadre, l'OIT entend contribuer à élargir et à renforcer les échanges entre les pays et faciliter l'apprentissage en faveur des pairs au sein du g7+ et entre les autres pays en développement et les pays les moins avancés et les pays en situation de fragilité en mettant l'accent sur le F2F et la Coopération Sud-Sud et triangulaire. L'objectif est de fournir aux gouvernements des États dans des situations fragiles des solutions de travail décentes et durables déjà mis en œuvre avec succès dans d'autres pays avec des conditions similaires. L'OIT fournirait une assistance technique et organisationnelle - en collaboration avec tous les partenaires institutionnels, y compris les gouvernements, des travailleurs et des organisations d'employeurs, dirigeants de la société civile, des universitaires et des donateurs - à cimenter des initiatives, créer des partenariats et lancer des projets pour apporter des solutions testées à l'échelle et répondre aux défis du développement durable «Post-2015». L'OIT est disponible pour développer conjointement avec le g7+ une proposition cohérente pour F2F, contribuer à la mobilisation des ressources et d'aider dans le soutien des activités d'apprentissage entre pairs F2F.

III – Appui passé et présent de l'OIT aux États en situation fragile

⁶ En ce sens, les connaissances et l'expertise institutionnelle de l'OIT ont été pertinents pour engager les organisations de travailleurs et d'employeurs dans la Coopération Sud-Sud en les encourageant à partager leurs expériences dans la promotion des valeurs du Travail Décent. L'OIT joue également un rôle dans la construction de leur capacité à s'engager efficacement dans le développement socio-économique au sein de leurs propres nations. Les organisations d'employeurs en Europe orientale, en Asie centrale et d'Amérique latine se réunissent régulièrement pour partager leur expérience de la coopération pour le développement.

L'OIT a longtemps contribué à la consolidation de la paix au travers de la réforme sociale, par la promotion de la participation démocratique, du dialogue social et des droits fondamentaux. Au cours des dernières années, l'OIT a mis un accent particulier sur la consolidation de la paix et la reconstruction de l'Etat en situation de catastrophe, en se concentrant sur le renforcement de la gouvernance du marché du travail, la promotion de possibilités d'emploi, et s'adressant aux jeunes dans des conditions d'emploi vulnérables. Au cours de la dernière décennie, l'OIT a mis en œuvre plus de 360 projets de coopération technique dans 38 pays fragiles et touchés par un conflit, y compris l'ensemble des 20 pays membres du G7+. La stratégie a été de renforcer la capacité des mandants de l'OIT (gouvernements, travailleurs et employeurs) à jouer un rôle plus important dans l'appui aux processus de relèvement et de développement dans les communautés touchées par des situations de fragilité et de catastrophe, la création d'emplois et l'extension de la protection sociale sous un cadre de politiques cohérentes et globales pour la réinsertion socio-économique et la réduction de la pauvreté.

Un grand nombre de projets ont été mis en œuvre dans les États dans des situations fragiles avec les organismes partenaires des Nations Unies: 39 avec le PNUD, 31 avec l'UNICEF, 17 avec ONU-Habitat, 11 avec la Banque mondiale, et 10 avec la FAO. La plupart de ces projets ont une composante de développement local, soulignant la pertinence des approches basées sur domaines d'intervention qui sont potentiellement plus sensibles aux besoins spécifiques dans les poches de fragilité. Les projets étaient surtout centrés sur: l'emploi et la formation professionnelle (81 projets), politiques d'emploi (58), et le soutien aux groupes vulnérables (57), la reprise économique locale (44), les investissements à forte intensité d'emploi (40), et les petites et moyennes entreprises (39).⁷

3.1 L'OIT et les initiatives inter-agences des Nations Unies dans les États en situation de fragilité

L'OIT est un partenaire actif dans une variété d'initiatives inter-agences et des forums internationaux liés à la consolidation de la paix et de reconstruction. L'OIT est un membre actif du Comité permanent inter-organisationnelle (IASC-sigle anglais) portant sur la préparation aux catastrophes et le processus d'appel consolidé pour les urgences humanitaires. L'OIT est un membre titulaire du Groupe de travail thématique du Comité permanent inter-organisations (IASC-acronyme anglais) sur le relèvement accéléré et est co-leader au niveau des pays en situation de post-urgence.

En 2004, l'OIT a lancé un nouveau partenariat opérationnel avec le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) afin de renforcer la protection, la réinsertion et de solutions durables pour les personnes déplacées dans les communautés-hôtes et les pays d'origine. Les deux agences ont signé conjointement plus de 17 opérations sur le terrain. En 2009, l'OIT et le Programme de développement des Nations Unies (PNUD) ont lancé conjointement la « Politique des Nations Unies pour la création d'emplois, de revenus, et la réintégration dans les situations post-conflit » pour maximiser l'impact, la cohérence et l'efficacité de l'appui à l'emploi et à la réintégration pour les États en situation de fragilité fourni par les agences de l'ONU.

⁷ Ref. Conseil d'Administration du BIT, Genève, 13-27 Mars 2014 - Coopération technique de l'OIT dans les États fragiles (GB.320/POL/9).

Les ex-combattants sont un groupe important dans des pays tels que le Burundi, les Comores, Îles Salomon, le Sud-Soudan et le Timor-Leste, alors que des projets en Afghanistan, en République démocratique du Congo, Libéria et la Somalie spécifiquement adresse les enfants soldats. Globalement, les jeunes (59 projets), les communautés touchées par les conflits globaux (48) et les femmes (45) sont les principaux bénéficiaires finaux, alors que les personnes handicapées ont été bénéficiaires finals moins importants.

3.2 Quelques exemples de projets de l'OIT dans les milieux fragiles qui pourraient être adaptés grâce à la Coopération F2F

L'engagement de l'OIT dans des situations fragiles est basé sur le principe du leadership et de l'appropriation au niveau national. Grâce à la collaboration avec les mandants tripartites et les partenaires des Nations Unies, les projets et programmes de l'OIT ont aidé à construire la capacité du gouvernement, les communautés et les partenaires sociaux pour répondre aux besoins de leurs citoyens. Quelques exemples d'initiatives réussies, comme suit, peuvent illustrer le potentiel de l'approche de l'OIT à la reprise de l'emploi et de la gouvernance du travail dans des situations fragiles⁸.

A) *L'appropriation nationale dès le début: une approche intégrée au Timor-Leste*⁹

Le Timor Oriental est devenu le 177ème État membre de l'ONU le 19 Août 2003. L'un des principaux défis pour le pays est de réduire la pauvreté et créer des emplois pour sa population. Au cours des 10 dernières années, l'OIT et les institutions gouvernementales du Timor (y compris le Secrétariat d'État à la Formation professionnelle et de politiques de l'emploi, le Secrétariat d'Etat pour le soutien et la promotion du secteur privé et le Ministère des Travaux Publics) ont appliqué avec succès 11 initiatives de projets tels que les «Opportunités pour l'emploi et les services de soutien (BOSS)», les "Routes pour le développement (R4D)", le "Renforcement de zones rurales (ERA)» et le «Programme de soutien à Formation et l'Emploi (TESP)». De multiples donateurs tels que l'AusAID, l'UE, Irish Aid, le programme d'aide de Nouvelle-Zélande et l'Agence norvégienne de coopération pour le développement (NORAD) ont soutenu l'OIT et ses partenaires gouvernementaux au Timor-Leste.

Par exemple, le Programme de soutien à la Formation et l'Emploi (TESP) assiste le Gouvernement du Timor Oriental à travers le Secrétariat d'État à la Formation professionnelle et de la politique de l'emploi (SEPFOP) et l'Institut national pour le développement de la population active (INDMO) pour augmenter le nombre de personnes avec des compétences leur permettant d'avoir un meilleur accès à l'emploi et de contribuer à la croissance et la diversification de l'économie. TESP est mis en œuvre conjointement par l'OIT et le SEPFOP et est financé par AusAID. TESP s'adresse aux hommes et femmes dans tous les 13 districts du Timor-Leste avec un accent particulier pour s'assurer que les jeunes, les femmes et les personnes handicapées aient accès à formation industrielle de bonne qualité, menant à des résultats de travail productifs. Le programme comporte cinq objectifs stratégiques suivants:

- Améliorer l'Enseignement et la formation techniques et professionnels (EFTP) et l'environnement de la politique de l'emploi;
- Améliorer l'information du marché du travail, la planification et la projection des questions de main-d'œuvre;
- Elargir la prestation de qualifications pertinentes en fonction des compétences de l'industrie dans les secteurs prioritaires;
- Améliorer les liens entre l'investissement dans la formation et la croissance des secteurs économiques prioritaires; et
- Renforcer les liens entre les services de l'emploi et le marché du travail au niveau du district

⁸ Une liste des publications peut être consulté sur: <http://www.ilo.org/employment>

⁹ Ref.: Article pour l'Exposition mondiale sur le développement Sud-Sud 2014 préparé par M. Helder da Costa, Secrétaire Général du g7+.

B) Construction d'infrastructures publiques résistantes aux ouragans à Madagascar à travers des investissements HIMO

Depuis 1992, l'OIT a collaboré avec différents ministères (Travaux Publics, Santé et Éducation), agences de l'ONU et de l'UE/CARE pour mettre en œuvre un programme de réhabilitation et de reconstruction à grande échelle mis en place à la suite de plusieurs cyclones destructeurs sur l'Est et côtes sud de Madagascar. La contribution de l'OIT consiste à appliquer l'approche HIMO (Haute Intensité de la Main d'œuvre) dont les composantes sont (i) la formation et le renforcement des capacités pour les entrepreneurs des petites et moyennes entreprises du secteur de la construction, et (ii) la promotion des systèmes et des procédures contractuelles qui assurent aux entrepreneurs un meilleur accès aux marchés publics et aux travailleurs de meilleures conditions de travail. Les programmes d'investissement, basés sur l'utilisation optimale des ressources locaux et de la main-d'œuvre sont opérationnels à Madagascar dans de nombreux secteurs, en particulier dans les domaines de routes rurales, des bâtiments publics (écoles, centres de santé), le domaine hydro-agricole, les installations municipales en milieu urbain et rural, etc.

Le soutien de l'OIT a prouvé sa faisabilité technique et la rentabilité au niveau microéconomique (PME). Il a produit des résultats reconnus par le gouvernement et les donateurs, en particulier en termes de qualité et de coûts, la formation des techniciens et des dirigeants de PME, le renforcement du partenariat entre le secteur public et le secteur privé, l'appui aux collectivités décentralisées et locales pour la planification, la mise en œuvre et la maintenance des infrastructures existantes ou réhabilitées, et l'amélioration de l'efficacité des procédures de passation de marchés.

C) La protection des vies et la réduction de la vulnérabilité dans les régions affectés par la sécheresse dans la Corne de l'Afrique

✓ La région de la Corne de l'Afrique connaît régulièrement la sécheresse sévère en raison de l'insuffisance des pluies. Les zones les plus touchées comprennent le sud-centre de la Somalie, l'Éthiopie de l'Est, le Nord du Kenya et Djibouti. Onze millions de personnes ont été touchées en 2011 et avaient besoin d'une aide d'urgence, y compris 800 000 réfugiés somaliens vivant dans des camps au Kenya, en Éthiopie et à Djibouti, situés dans des régions qui étaient eux-mêmes gravement touchés par la sécheresse. Le nombre de réfugiés a augmenté chaque jour ainsi que le nombre de personnes déplacées vivant en Somalie (près d'un million). Les racines profondes de l'impact de la crise affectent le travail décent et le développement dans la Corne de l'Afrique: la mortalité du bétail (jusqu'à 60%), en particulier les bovins et les moutons; les récoltes sont retardées et peuvent aboutir dans l'échec total des cultures dans les zones les plus touchées; les prix des céréales de base montent en flèche. L'impact de la sécheresse est aggravé par des conflits, qui contribuent à l'augmentation de prix des céréales locales et de la mortalité du bétail excessive, alors que dans le même temps ils entravent l'accès humanitaire dans les zones touchées. Par ailleurs, la sécheresse contribue également à l'augmentation de conflits du fait du rétrécissement des terrains pastoraux et du manque d'eau au sein des communautés pastorales¹⁰.

✓ L'OIT a soutenu avec succès la mise en œuvre de la protection sociale et des régimes de transferts

¹⁰ Un appel pour 300 millions de dollars pour le sud de la Somalie a été lancé pour les besoins alimentaires immédiats, mais aussi pour les moyens de subsistance liés à la récupération initiale de cette crise profonde. L'aide aux populations les plus touchées du sud de la Somalie était surtout livrée dans les deux camps de réfugiés installés à travers les frontières, au Kenya (région de Dadaab) et en Éthiopie (Dolo Ado). Le segment humanitaire de l'ECOSOC a convoqué une session sur la sécheresse dans la Corne de l'Afrique, le 21 Juillet 2011, pour coordonner la réponse des pays touchés, les pays donateurs et les organismes compétents des Nations Unies, dont l'OIT.

des espèces essentielles dans les zones de la Somalie, déchirées par un conflit depuis 2006, principalement par des projets d'investissement en infrastructure communautaire avec forte intensité d'emploi, dans les régions touchées de l'Ethiopie, le Kenya et le Djibouti. L'OIT a promu, aux côtés des parties prenantes nationales, et en collaboration avec l'UA et de l'IGAD, l'adoption de la déclaration «Emploi pour la Paix, la Stabilité et la Stratégie de Développement pour la Corne de l'Afrique», lors d'une conférence de haut niveau à Addis-Abeba le 11-12 avril 2011. À titre de suivi, une large base opérationnelle a été déployée dans les trois administrations régissant la Somalie à l'époque, y compris grâce à des partenariats stratégiques avec des agences des Nations Unies ainsi que les organisations locales. La stratégie de l'OIT en réponse à la crise a été basée sur quatre éléments clés interdépendants:

- *La protection des biens de subsistance clés et stabiliser la perte de revenus*, à travers¹¹: des évaluations rapides du marché; programmes à forte intensité d'emplois; les transferts en espèces ciblant les facteurs clés tels que l'achat de fourrage et d'eau pour le bétail, les semences pour l'agriculture.
- *Accorder les moyens aux communautés pour faire une gestion des ressources naturelles plus efficace, tout en stimulant la reprise*. Une série d'actions sont mises en place: les programmes à forte intensité d'emplois; dialogue local, forum participatif, appui à la gouvernance locale, services d'aide au développement des entreprises et des programmes de microfinance. Les investissements dans l'infrastructure communautaire pour la récolte de l'eau, la conservation et le drainage, ainsi que les routes commerciales, les centres de marché, installations de stockage, la gestion des déchets solides - fondée sur les connaissances locales (systèmes traditionnels de gestion de l'eau, par exemple) et l'utilisation de technologies, la mise à disposition localement des procédures les plus appropriées et matériaux disponibles, la réduction des coûts de transaction pour la production alimentaire, les denrées agro-alimentaires, ont généré des activités génératrices de revenus et ont maximisé les potentialités locales d'opportunité d'emploi; les communautés locales sont devenues plus à même de gérer les ressources locales pour assurer l'approvisionnement alimentaire, l'amélioration de la production et l'accès à l'alimentation à travers une meilleure gouvernance et le dialogue local (à base élargie et participative); les producteurs locaux sont devenus capables d'assurer une gestion plus efficace des ressources naturelles.
- *Promouvoir la diversification de la base économique des zones propices aux crises*, à travers: la formation «Démarez votre entreprise/gestion commerciale de base»; la formation professionnelle; la création de systèmes de microfinance; la promotion de l'économie solidaire. Certains résultats peuvent être mentionnés: les économies locales dans les zones propices aux crises sont devenues moins dépendantes de l'eau et d'autres ressources naturelles sujettes aux crises. Autres moyens de subsistance alternatifs qui correspondent à l'avantage comparatif local des zones cibles ont été établis et adaptés au changement climatique et ont été identifiés de manière participative. Des services de développement des petites entreprises ont été mis à la disposition des entrepreneurs locaux (par le biais des organisations locales) pour créer et développer des activités économiques dans les zones présentant un avantage comparatif local.
- *Investir dans la préparation aux catastrophes*. Dans ce but, les actions suivantes ont été prises: la création de systèmes d'alerte précoce se basant sur les indicateurs d'emploi, le revenu, la défaillance du marché, etc.); l'utilisation de contrats communautaires et de programmes à forte intensité

¹¹ En conséquence: les moyens de subsistance essentiels pourraient être protégés et les revenus des plus vulnérables stabilisés face à une grave sécheresse; un système de surveillance fournissant régulièrement des informations localisées sur les revenus, l'emploi et les marchés a été mis en place pour informer les décisions sur quand, où et comment intervenir; les moyens de subsistance essentiels et les moyens de subsistance des plus vulnérables sont protégés; programmes à forte intensité d'emplois et de transferts monétaires conditionnels ont fourni revenu d'urgence immédiate aux familles touchées.

d'emplois; la promotion du dialogue social et de la gouvernance locale; la diffusion de la sensibilisation de la communauté sur les pratiques d'alerte précoce.

D) La transition de la guerre à la paix: la réinsertion socio-économique des ex-combattants en RDC

Ces 15 dernières années, l'OIT a soutenu la reprise post-conflit par la réinsertion socio-économique des ex-combattants, y compris les anciens enfants-soldats. L'OIT est membre du Groupe de travail inter organisations de l'ONU sur le désarmement, démobilisation et réinsertion (GTI-DDR), fondé en 2005. Avec d'autres organisations dont 14 agences des Nations Unies, l'OIT s'est engagée dans le développement des connaissances et des outils pour une approche intégrée et efficace de DDR. Par exemple, l'OIT y a contribué avec un module sur la réintégration socio-économique pour les Standards DDR intégrés (IDDRS).

Suite à la demande du Gouvernement de transition de la République démocratique du Congo (RDC) et la Banque mondiale, l'OIT a aidé le Gouvernement de transition à l'élaboration du Programme national de DDR. Le processus a été financé par le Fonds d'affectation spéciale multi-donateurs (MDTF) et coordonné par le PNUD. Dans la RDC, l'OIT a fourni son expertise technique en micro et petites entreprises, l'employabilité et la formation et le développement des coopératives professionnelle. Les autres activités génératrices de revenus comprennent la formation de cycle court de gestion d'entreprise, des subventions en espèces, et l'accès à des programmes de microfinance et des assurances de santé ainsi que le coaching. Entre 2001 et 2003, afin de faciliter la réinsertion des groupes vulnérables dans les forces armées, l'OIT a évalué les capacités d'absorption de main-d'œuvre dans divers secteurs, a fourni des activités de réhabilitation et génératrices de revenus professionnels combattants démobilisés congolais, avec BUNADER, la Banque mondiale et l'OIM. Depuis 2006, l'OIT a organisé des services d'orientation de l'emploi et de conseil portant spécifiquement sur les ex-combattants et a soutenu leurs activités génératrices de revenus en mettant l'accent sur le développement des micro et petites entreprises et coopératives. Les bénéficiaires ont reçu une formation sur la gestion des entreprises, la formation professionnelle et à l'entrepreneuriat. Plus de 7 000 ex-combattants (hommes et femmes) ont atteints la réinsertion socio-économique durable dans cinq provinces (Bandundu, Equateur, Maniema, du Nord-Kivu et du Sud Kivu).

L'OIT s'est également engagée dans la réinsertion durable des ex-combattants dans les autres pays de la région des Grands Lacs. Entre 2002 et 2007, le Programme international de l'OIT pour l'élimination du travail des enfants (IPEC) a fourni une assistance aux enfants anciennement associés aux forces et groupes (enfants-soldats) et les enfants à risque d'être recrutés par les forces armées dans des pays tels que le Burundi, la RDC et le Rwanda. L'assistance de l'OIT pour les enfants comprend la fourniture de l'orientation professionnelle, l'éducation de base, et les régimes de protection sociale dans les établissements de santé locaux. En RDC plus de 1700 enfants (y compris les filles) anciennement associés aux forces et groupes armés ont été réintégrés dans la vie civile. Des évaluations du marché du travail ont été effectuées dans plusieurs provinces touchées par la guerre et le soutien a été donné aux services de développement de micro-entreprises, l'accès au micro-crédit et micro-assurance santé, et la formation professionnelle. Au Burundi, 1500 enfants anciennement associés aux forces et groupes armés ont été réintégrés dans la vie civile et de nombreux autres enfants à risque ont été empêchés de rejoindre les forces armées¹².

¹² Directives et outils de l'OIT pour la réinsertion post-conflit sont disponibles à www.ilo.org/public/english/employment/crisis/info/g_publ.htm

- Manuel sur les options de formation et d'emploi pour les anciens combattants

- Red Shoes: expériences de filles combattantes au Libéria

- Guide opérationnel: le développement économique local dans les situations post-crise

C) Programme à forte intensité de main-d'œuvre pour l'emploi des jeunes en Sierra Leone

En réponse aux défis post-conflit de développement social et économique de la Sierra Leone, le Gouvernement a élaboré la SRP II, et l'Agenda pour le changement (2008-2012), qui a porté sur la réduction du fort taux de chômage chez les jeunes grâce à des investissements dans la création d'emplois. Dans ce cadre, l'objectif de développement du « Projet à impact rapide pour la création d'emplois (QIECP) » de l'OIT en Sierra Leone était de créer des opportunités d'emploi pour les jeunes à travers le développement des infrastructures de travail fondée par: i) la création d'emplois productifs pour les jeunes dans le district de Bombali; ii) l'introduction de méthodes efficaces de travail au plan du coût pour la réhabilitation et l'entretien des routes de desserte en utilisant des entrepreneurs privés; et iii) le renforcement du gouvernement central et de la capacité administrative du district de Bombali pour planifier, gérer et surveiller la réhabilitation et l'entretien des routes de desserte. Le projet QIEC a établi une relation de travail étroite avec un certain nombre de ministères (Travaux, de l'Habitat et de l'Infrastructure, de l'Agriculture, des Forêts et de la sécurité alimentaire, l'Autorité des routes et la Commission nationale pour l'action sociale) et a collaboré avec des partenaires des Nations Unies. Le projet a été efficace dans la création de possibilités productives d'emploi pour la jeunesse locale à travers la formation professionnelle et des cours pour les populations locales (l'esprit d'entreprise, la production agricole, la transformation et commercialisation). L'approche a été bien accueillie aux niveaux social, économique et politique, ayant des possibilités et des revenus d'emploi créés pour les jeunes dans les collectivités rurales, la plupart d'entre eux pour la première fois. L'impact sur la vie des femmes a été considérable, et a contribué à faire évoluer la situation de discrimination des femmes dans l'embauche et les conditions de travail.

F) La construction de la paix et du travail décent en Guinée¹³

Déjà en 2000, en tenant compte de la situation socio-politique et les conflits qui ont affecté les pays voisins de Sierra Leone et le Libéria, l'OIT a été sollicitée par la Confédération nationale des travailleurs de Guinée (CNTG), afin d'organiser un séminaire de formation sur la prévention et la gestion des crises à travers le dialogue social.

L'instabilité politique des pays limitrophes et la détérioration du pouvoir d'achat et les conditions de vie des travailleurs et des groupes sociaux défavorisés en Guinée dans les années 2005-2008 a conduit les syndicats à organiser une série de grèves et de marches de protestation. Face au refus des autorités de négocier, les syndicats ont mis en place une confédération de syndicats afin d'établir une unité d'action, élargir la coopération et la coordination avec d'autres acteurs de la société civile, les partis politiques, les jeunes femmes et les confessions religieuses. Pendant ce temps, des efforts ont été déployés pour assurer la mobilisation régionale et internationale du monde du travail: la Confédération syndicale internationale (CSI), son volet africain (Afrique CSI) et l'Organisation de l'Unité Syndicale Africaine (OUSA), soutenue par tous les membres du continent. La «Conférence Syndicale Internationale de Solidarité pour la Promotion du Développement Durable en Guinée » dirigée par M. Guy Ryder, à l'époque Secrétaire Général de la CSI, a eu lieu à Conakry en 2007. Suite à l'arrestation de syndicalistes, l'OIT est intervenue vigoureusement à travers de son Directeur général Juan Somavia.

Dans ce contexte, un manuel de formation sur la prévention et la gestion des conflits armés a été

- Lignes directrices pour l'établissement de services publics de l'emploi en situation d'urgence
- Travaux de reconstruction à forte intensité d'emploi dans les pays sortant de conflits armés

¹³ Ref.: Article pour l'Expo mondiale sur le Développement Sud-Sud 2014, préparé par Mme Rabiadou Sérah Diallo, président honoraire de la Confédération nationale des travailleurs de Guinée (CNTG).

développé ainsi qu'un programme de visites de terrain dans les zones frontalières par les syndicats pour répondre aux réfugiés, leur donner des fournitures d'urgence, tout en les rassurant de la solidarité des travailleurs.

Les principes et les valeurs de la Coopération Sud-Sud ont été cruciaux dans le succès de ces processus. Le rôle de l'OIT était important pour renforcer la capacité institutionnelle des acteurs, en particulier le Conseil national de transition (CNT), les forces de défense et de sécurité, et tous les autres acteurs socio-politiques, économiques et culturels de la Guinée. Le pays a réussi à renforcer ses institutions et est actuellement dans une situation de paix. Son exemple peut être une source d'inspiration pour d'autres pays dans des conditions similaires. Grâce à des mécanismes de Coopération F2F, d'autres États dans des situations fragiles peuvent bénéficier de l'expérience guinéenne dans la réalisation de résultats concrets en termes de consolidation de la paix et de renforcement de l'État.

3.3 Certaines initiatives de l'OIT dans le cadre de la Coopération Sud-Sud

De nombreux pays de l'hémisphère sud soulignent de plus en plus les mérites de forger de nouveaux partenariats entre les pays du «Sud». La Coopération Sud-Sud est basée sur la reconnaissance du fait que certains "pays bénéficiaires" traditionnels ont fait suffisamment d'efforts de développement et maîtrisent des techniques qu'ils peuvent maintenant transférer à d'autres pays pour promouvoir ce processus d'apprentissage (Helder da Costa, op.cit.). La CSST est d'abord et avant tout centrée sur les principes de solidarité et la non-conditionnalité et vise à apporter une réponse innovante aux défis mondiaux, dans laquelle les meilleures politiques de développement s'adaptent aux besoins des pays concernés. Par conséquent, les objectifs et les pratiques de CSST sont en alignés sur les principes de l'appropriation nationale et l'auto-évaluation et des mécanismes de Coopération F2F, comme indiqué dans le Consensus de Dili du g7+.¹⁴

Grâce à l'Unité des partenariats émergents et spéciaux (ESPU), l'OIT a construit au cours des dernières années une forte coopération avec la Communauté des pays de langue portugaise (CPLP). Cette coopération a été officialisée en 2004 avec un protocole d'accord signé entre la CPLP et l'OIT pour favoriser l'échange de connaissances et de réseautage, et des campagnes de sensibilisation conjointes, des approches harmonisées de questions d'intérêt mutuel et de coopération renforcée et de la formation. Trois des membres de la CPLP, à savoir la Guinée-Bissau, São Tomé et Príncipe et Timor-Leste, font également partie du g7+. Le partenariat OIT-CPLP est donc un véhicule direct pour favoriser la Coopération F2F dans le contexte du g7+. Les exemples suivants illustrent la pertinence de la CPLP pour la Coopération F2F passé et prospective.

A) *La coopération avec le Brésil dans les États de la CPLP*

En 2010, le Centre international de formation de l'OIT (CIF) à Turin, avec le soutien du Brésil, a mis en œuvre un programme de renforcement des capacités pour l'aide humanitaire. Ce programme a duré pendant 36 mois (Janvier 2011-Janvier 2014) et a fourni un appui aux pays touchés par des crises ou catastrophes naturelles pour atténuer les difficultés rencontrées par la population, grâce à des approches de développement durable. Les bénéficiaires du programme étaient les gouvernements, les organisations

¹⁴ La contribution de l'OIT pour résoudre les situations de fragilité est sous-tendue par les principes du leadership et de l'appropriation nationale. Ainsi, la collaboration avec les mandants tripartites est réputée fondamentale par l'OIT dans le processus de soutien des partenaires nationaux dans la promotion de la justice sociale. Dans ce cadre, l'Agenda du travail décent de l'OIT établit le dialogue social comme une pierre angulaire pour atteindre la paix sociale. Une coopération étroite avec les organisations des travailleurs et des employeurs est essentielle pour promouvoir les possibilités d'emploi, la formation professionnelle et la protection sociale, qui sont des domaines essentiels à la poursuite du développement durable.

d'employeurs et de travailleurs, et de la société civile dans les pays de langue portugaise (Angola, Cap Vert, Guinée-Bissau, Mozambique, São Tomé et Príncipe, le Timor-Leste) ainsi que Haïti, Niger et la Palestine. Le programme était centrée sur (i) la formation et le développement des compétences (cours d'apprentissage à distance et des événements régionaux) visant à réduire le niveau de vulnérabilité des populations locales et le risque de catastrophes sociales et environnementales; (ii) aider les communautés locales et d'encourager les processus de prévention et de récupération par l'adaptation des politiques et des outils appropriés pour le développement durable des territoires; (iii) la promotion de la participation d'un large éventail de parties prenantes à la fois dans le domaine de la réduction des risques de catastrophe (comme la Défense civile et la Croix-Rouge) ainsi que dans le domaine du développement territorial (de planification environnementale). Initiatives de suivi par l'OIT et le Brésil sont envisagées pour améliorer l'assistance humanitaire aux populations dans les pays à risque et pour favoriser la prévention, la réhabilitation et la récupération par le renforcement des institutions et la promotion d'outils pour le développement durable.

B) L'amélioration du système de la sécurité sociale: le transfert de technologie et de compétences entre le Cap Vert et la Guinée-Bissau

De Septembre 2010 à Septembre 2011, l'OIT a facilité sous l'égide de la CSST une initiative entre le Cabo Verde et la Guinée-Bissau, dans le cadre du projet STEP/Portugal. L'initiative visait à renforcer l'administration du système de sécurité sociale de la Guinée-Bissau par le transfert de technologie et de compétences. En Septembre 2010, une délégation du Cap vert s'est rendue à la Guinée-Bissau pour une mission d'étude dans le but de formuler des recommandations sur la façon d'améliorer les processus d'enregistrement et la collecte des données des bénéficiaires de la sécurité sociale. Pour mettre en œuvre ces recommandations, le CIF/OIT a fourni, avec le soutien du Portugal, un cours de formation pour renforcer les capacités de l'administration des institutions de sécurité sociale. Le cours a attiré une variété de participants de toute la CPLP, y compris l'Institut National de Sécurité Sociale du Cap Vert, les représentants du Portugal et de l'état de Minas Gerais (Brésil) qui se sont engagés de manière constructive avec leurs collègues de la Guinée-Bissau pour examiner les procédures existantes et pour améliorer les compétences administratives. Un soutien supplémentaire à la Guinée-Bissau a été fourni pour l'acquisition de matériel informatique et logiciel approprié.

C) Régime de Sécurité Sociale et "Bolsa Família": du Brésil au Timor-Leste

Dans le cadre du projet de Coopération Sud-Sud, auquel se sont engagés l'OIT et les gouvernements du Brésil et de Timor-Leste, l'OIT a soutenu le Groupe de travail interministériel nommé par le Ministère de la Solidarité Sociale pour contribuer à l'établissement d'un système de sécurité sociale au Timor-Leste. À la fin de 2010, le Ministère de la Solidarité Sociale a décidé d'introduire un régime de sécurité sociale de transition, qui est actuellement mis en œuvre. Il garantira les besoins de protection sociale de base des fonctionnaires et des membres de leur famille à charge. Le régime transitoire de la sécurité sociale doit être remplacé par un système universel de sécurité sociale contributif en 2016.

Le programme brésilien "Bolsa Família" a été mentionné comme un exemple réussi de réduction de la pauvreté puisqu'il a aidé à sortir 36 millions de Brésiliens de l'extrême pauvreté depuis 2003. Le programme implique le transfert d'argent ou d'autres formes de soutien social aux familles dans une situation de pauvreté et d'extrême pauvreté, qui à leur tour doivent satisfaire à certaines obligations relatives à l'éducation, la santé, etc. Le Gouvernement du Timor-Leste, s'appuyant sur la mise en œuvre réussie au Brésil, a lancé la "Bolsa Mãe" (la subvention de Mère) programme, en Mars 2008, qui intégrait le Plan National de Développement du Timor-Leste, et dont son financement venait des recettes de

l'exploitation pétrolière. Dans l'esprit de la Coopération Sud-Sud, le Ministère de la Solidarité Sociale (MSS) du Timor Oriental a participé à une visite au Brésil en Octobre 2009 afin d'en apprendre davantage sur son programme de transfert conditionnel de trésorerie "Bolsa Família". La visite a été organisée afin de promouvoir le partage des connaissances sur les programmes de transferts monétaires et d'améliorer la mise en œuvre du régime de transferts monétaires conditionnels du programme "Bolsa Mãe", et plus précisément sur l'identification des bénéficiaires grâce à un système de «registre unique» de paiement, de suivi et des systèmes de rétroaction.

En 2010, avec l'appui technique de l'OIT, le Conseil des Ministres du Timor Oriental a adopté un projet de loi visant à réviser le Code du travail en cours (projet de loi no. 39/2010), qui définit les principes généraux et le régime juridique applicable au travail individuel et des relations industrielles, ainsi que des sanctions possibles sur les cas de violations. Cette révision, qui doit encore être adoptée par le Parlement, devrait réaffirmer les dispositions du Code du travail de 2002 (règlement de l'UNTAET 2002/5) tout en les adaptant aux relations de travail en vigueur dans le pays.

IV – POSSIBILITÉS DE SOUTIEN DE L'OIT A LA COOPERATION F2F 2015-2017: LA VOIE À SUIVRE

Dans le cadre du g7+, l'OIT entend renforcer son engagement dans la Coopération F2F. Comme un suivi au protocole d'accord, l'OIT a suggéré au Secrétariat du g7+ de lancer des initiatives de coopération pilote F2F avec la facilitation de l'OIT. Les programmes réussis qui sont reproduits dans d'autres pays en situations fragiles et donc aptes à être diffusées et partagées seront identifiés et présentés aux gouvernements concernés si nécessaire.

La stratégie de l'initiative F2F de l'OIT visera à:

- promouvoir le développement - dans les pays en situation de fragilité – d'initiatives spécifiques au contexte pour combattre la pauvreté, l'inégalité et l'exclusion à travers la promotion du travail décent, le développement de l'esprit d'entreprise, le soutien aux réformes sociales, la récupération des pertes de moyens de subsistance à cause des crises en donnant une attention particulière aux femmes, aux jeunes et aux enfants ainsi que aux ex-combattants, déplacés et aux personnes handicapées;
- faire entrer dans le cadre du g7+ l'approche de l'OIT, de l'expertise technique et l'expérience de ses interventions dans des situations fragiles;
- répondre aux recommandations du débat post-2015, ainsi que le Partenariat mondial pour une coopération efficace;
- renforcer la capacité des mandants tripartites de l'OIT dans les pays en situation de fragilité de développer des réponses nationales et soutenir le dialogue social comme un moyen de consolider la paix.

Projets et programmes efficaces et reproductibles seront identifiés et adaptés principalement dans les domaines stratégiques suivants:

- ✓ Promotion de l'emploi, le développement des compétences, l'esprit d'entreprise et l'économie solidaire, en particulier pour les jeunes, les femmes et la réinsertion des ex-combattants;
- ✓ Le dialogue social comme un moyen de contribuer à la paix et la réconciliation;
- ✓ Protection sociale et filets de sécurité sociale; et soutien pour l'éradication du travail des enfants;
- ✓ Administration du travail;
- ✓ Réduction des risques pré-catastrophe et post-catastrophe de moyens de subsistance, la continuité des affaires et adaptation au changement climatique.

L'OIT promouvra et facilitera les contacts, les rencontres et les échanges entre les gouvernements et les partenaires sociaux des pays intéressés, fournira des conseils et des documents techniques sur les leçons apprises et les meilleures pratiques, élaborer des statistiques du travail mises à jour et des informations sur le marché du travail en cas de besoin, dispenser une formation spécifique aux conseillers techniques des pays concernés, de faciliter la diffusion d'informations et de contacts avec les donateurs.

Modalités et politiques d'aide innovantes et adaptées aux interventions de F2F seront identifiés à travers d'un processus inclusif de partage des connaissances et la promotion, à trois niveaux différents: au niveau des pays, au niveau régional et au niveau mondial.

4.1 Initiatives potentielles de F2F Pays-à-pays

Voici quelques exemples de possibles programmes de coopération Fragile-à-Fragile qui pourraient se construire sur des expériences antérieures fructueuses avec l'assistance technique et l'appui des bureaux régionaux et de pays de l'OIT, et des échanges directs et le partage des connaissances entre les pays concernés:

1. Promouvoir la Coopération F2F entre le Timor Oriental et la Guinée-Bissau sur la protection sociale.

Au Timor Oriental, la «Bolsa Mãe» est un programme de transferts conditionnels en espèces fondé sur les mesures sociales qui visent à réduire la pauvreté à court terme et à investir dans le capital humain à long terme. Ce programme permet à des familles pauvres dirigées par les femmes de répondre à leurs difficultés en fournissant des prestations en espèces à condition que les enfants assistés terminent avec succès chaque niveau de scolarité. Les autres bénéficiaires du programme sont les suivants: (i) des mères célibataires, (ii) les veuves et (iii) les orphelins.

Le transfert conditionnel en espèces varie en fonction de la structure familiale. En 2010, le programme couvrait 11 000 familles. Un système de gestion annuel de l'information a été créé, permettant au programme "Bolsa Mãe" de mieux identifier les familles bénéficiaires et atteindre les familles les plus vulnérables. L'expérience du Timor Oriental peut être adaptée et offrir une solide contribution à l'élaboration de programmes similaires en Guinée-Bissau.

2. Promouvoir la coopération entre la Guinée Conakry F2F, la Sierra Leone et le Libéria sur consolidation de la paix par le dialogue social et la promotion de l'emploi.

En Septembre 2009, suite au massacre des citoyens et des femmes en Guinée qui a abouti à plus d'une centaine de morts, l'OIT, l'OIF, le PNUD, l'Union européenne, l'Union africaine et la CEDEAO, ont soutenu les acteurs socio-politiques dans la réalisation d'un accord sur des solutions à mettre en œuvre. Le succès des négociations et la signature des accords d'Ouagadougou (Burkina Faso) qui ont établi des structures transitoires ont été atteints par le dialogue entre le gouvernement et le Conseil national de transition (le CNT a eu le rôle législatif), établissant un calendrier pour les élections présidentielles et législatives. Ces initiatives ont été rendues possibles grâce à l'appui et la volonté des travailleurs et de leurs syndicats pour promouvoir le dialogue et l'inclusion. Les élections présidentielles ont eu lieu en 2010 et le nouveau président a prêté serment le 21 Décembre 2010.

L'OIT, aux côtés d'autres partenaires internationaux, a appuyé l'organisation d'un séminaire national sur le rôle des syndicats dans la prévention et la gestion des crises et des conflits violents, tenue à Conakry en Juillet 2011. Un séminaire national sur la diffusion du manuel sur la prévention et la gestion des conflits a

également été organisé. En outre, deux séminaires régionaux ont été organisés pour les universités nationales, le secteur minier, les sections de la jeunesse de la ville de Conakry, et l'armée, ayant les commentaires des participants transmis aux structures de leurs organisations. Grâce au dialogue social, un comité présidé par le 1er vice-président du CNT et la participation de tous les acteurs socio-politiques a été créé. Des résultats importants ont été atteints: l'accord pour la préparation et l'organisation des élections en 2013; l'organisation pacifique des élections législatives et l'acceptation des résultats définitifs par les autorités et l'opposition républicaine; l'adoption par le CNT d'un nouveau code du travail; et la mise en place de la nouvelle Assemblée Nationale de Guinée en Janvier 2014.

L'expérience et les résultats concrets obtenus dans un état dans une situation fragile, affaibli par des divisions et des années de mauvaise gouvernance, montrent clairement que le dialogue social est crucial pour les initiatives de récupération et de mobilisation, grâce à l'appui de la Coopération Sud-Sud, et pour faciliter la reconstruction d'une grande cohésion sociale qui est essentiel pour la réalisation du travail décent et la paix durable. L'exemple de la Guinée Conakry peut être extrêmement bénéfique pour le processus politique dans les pays voisins.

3. Promouvoir la Coopération F2F entre Madagascar et les Philippines sur les investissements publics à haute intensité de main-d'œuvre dans les zones sujettes aux typhons.

Les approches à haute intensité de main-d'œuvre donnent priorité à la qualité de l'emploi et soulignent le renforcement des capacités locales, à travers la formation des compétences et la participation locale. L'approche qui se développe à Madagascar avec le soutien de l'OIT tout en fournissant l'infrastructure durable qui peut stimuler la croissance favorable aux pauvres, a plusieurs avantages supplémentaires: (i) la création d'emplois, en particulier pour les personnes non qualifiées et les pauvres pour longues périodes de temps; (ii) augmentation de l'épargne, les investissements et la consommation; (iii) en outre, les économies tirés de projets d'infrastructure peuvent être utilisés comme démarrage ou fonds de roulement pour les entreprises commerciales, telles que le petit commerce; (iv) l'injection de revenus en espèces dans une économie locale augmente le niveau de l'activité économique, étant donné qu'un revenu gagné est dépensé activement sur les produits (par exemple, la nourriture, les vêtements, et les téléphones mobiles) et les services (par exemple, les services financiers de la santé, de l'éducation et rurales), car cela permet de générer des revenus et des profits pour les autres; (v) les emplois indirects générés par les approches à haute intensité de main-d'œuvre ont été estimés entre 1,5 à 3 fois le nombre d'emplois directement générés; (vi) les impacts positifs de genre, comme un nombre important d'employés dans les projets d'infrastructure à haute intensité de main-d'œuvre sont des femmes, intimement associés à l'amélioration de la nutrition des familles, l'accès aux services éducatifs et de santé, et les possibilités économiques accrues pour les femmes pauvres d'avoir accès à des rôles de formation et de supervision; (vii) la stimulation de l'entrepreneuriat local et la promotion du développement des micro-entreprises, dans l'industrie de la construction nationale et le secteur des transports, en particulier dans l'approvisionnement et le transport des matériaux de gravier; et (viii) le développement des compétences et de la capacité de travail local qui peut être utilisé dans d'autres activités génératrices de revenus ainsi que dans les travaux d'entretien ultérieurs.

Adapter l'expérience de Madagascar de construire l'infrastructure publique (écoles, etc.) résistant aux ouragans peut bénéficier aux Philippines dans la protection et la reconstruction des infrastructures dans les zones sujettes aux catastrophes.

4. Promouvoir la Coopération F2F entre la République démocratique du Congo et la République centrafricaine sur le désarmement, démobilisation et réinsertion (DDR)

Dans la RDC et d'autres pays des Grands Lacs, l'OIT - afin de faciliter la réinsertion des ex-combattants vulnérables – a encouragé la création de micro et petites entreprises, l'employabilité, la formation professionnelle et le développement des coopératives. D'autres activités génératrices de revenus comprenaient une formation de cycle court de gestion d'entreprise, des subventions en espèces, l'accès à la micro-finance et les régimes d'assurance-maladie ainsi que l'encadrement des micro-entreprises. Entre 2001 et 2003, l'OIT s'est engagée dans la mise en œuvre du programme, en collaboration avec BUNADER, la Banque mondiale et l'OIM. Depuis 2006, l'OIT a organisé des services d'orientation d'emploi et de conseil portant spécifiquement sur les ex-combattants et a soutenu leurs activités génératrices de revenus en mettant l'accent sur les micro et petites entreprises et coopératives. Plus de 7 000 ex-combattants (hommes et femmes) atteints de réinsertion socio-économique durable dans cinq provinces. L'OIT s'est également engagée dans la réinsertion durable des ex-combattants dans d'autres pays de la région des Grands Lacs. En outre, entre 2002 et 2007, le Programme international pour l'élimination du travail des enfants (IPEC) de l'OIT a réussi à fournir une assistance aux enfants anciennement associés aux forces et groupes (enfants-soldats) et les enfants armés qui risquaient d'être recrutés par les forces armées dans les pays comme le Burundi, la RDC et le Rwanda. Le recrutement de beaucoup plus d'enfants (y compris les filles) à risque a été empêché. Au Burundi 1500 enfants jadis associés aux forces et groupes armés ont été réintégrés dans la vie civile et de nombreux autres enfants à risque ont été empêchés de rejoindre les forces armées. L'expérience acquise par les fonctionnaires de la RDC et les partenaires sociaux dans la réintégration des ex-combattants peut être très utile pour d'autres pays dans les milieux fragiles similaires, tels que la République centrafricaine.

4.2 Potentiels Initiatives F2F au niveau régional (sous-régional)

- ✓ Dans le cadre du g7+, l'OIT peut promouvoir et soutenir la Coopération F2F entre un ou plusieurs pays de la même région géographique ou la même institution intergouvernementale régionale. Opérant en collaboration avec les institutions régionales faciliterait les échanges directs et le partage des connaissances entre les pays concernés, avec l'assistance technique et l'appui des bureaux régionaux et de pays de l'OIT. Les initiatives régionales F2F ont l'avantage d'être facilitées par des objectifs et des visions communes. En outre, elles seraient conçues et mis en œuvre dans un cadre institutionnel intergouvernemental qui peut fournir un soutien politique fort, une des conditions pour la pleine appropriation des initiatives par chaque gouvernement membre.

Quelques exemples de schémas potentiels de coopération régionales F2F sont, entre autres, les suivantes:

- ✓ Coopération F2F entre les états membres de la CPLP.
- ✓ Coopération F2F entre les membres d'IGAD¹⁵ (Djibouti, la Somalie, l'Erythrée, le Soudan, l'Ethiopie, l'Ouganda, le Kenya) ou dans la Corne d'Afrique (Djibouti, l'Erythrée, l'Ethiopie, la Somalie).
- ✓ Coopération F2F entre les pays membres de la CEDEAO (Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée-Bissau, Liberia, Mali, Niger, Nigeria, Sénégal, Sierra Leone, Togo et Cabo Verde).

¹⁵ Le 25 Janvier 2012, l'IGAD et l'OIT ont signé un protocole d'accord sur l'emploi pour la paix dans la Corne de l'Afrique.

- ✓ Coopération F2F parmi les pays du Sahel (Sahel couvre des parties de, d'ouest en est, de la Gambie, le Sénégal, sud de la Mauritanie, le centre du Mali, le Burkina Faso, sud de l'Algérie et du Niger, le nord du Nigeria et le Cameroun, le centre du Tchad, le sud du Soudan, dans le nord du Sud Soudan et nord de l'Erythrée).
- ✓ Coopération F2F parmi les pays membres de l'Union du fleuve Mano (Liberia, Sierra Leone, Guinée).
- ✓ Coopération ville-à-ville (City-to-City) et F2F: sous l'égide de la Cités et Gouvernements Locaux Unis (CGLU) - basée sur les expériences réussies dans les domaines de la gestion urbaine, l'amélioration des taudis par des investissements publics HIMO, l'emploi urbain et la promotion de l'entreprise, la préparation aux catastrophes, récupération et de préparation au changement climatique.

4.3 Potentiels initiatives F2F au niveau mondial

L'assistance technique de l'OIT est également prévue au niveau mondial, afin de promouvoir et de soutenir la conception, le développement et le suivi de possibles partenariats de Coopération F2F du g7+. Les actions globales suivantes – qui doivent être entreprises et soutenues par le siège de l'OIT en collaboration avec ses bureaux régionaux et nationaux - sont considérés comme indispensables pour faciliter l'installation réussie de Coopération F2F dans le cadre du g7+:

1. La mise en place du site de l'OIT consacré à la Coopération F2F (ou une fenêtre destinée au sein du g7+ site), en se concentrant sur les questions concernant l'emploi et des moyens de subsistance et présentant les menus d'options et les possibilités offertes dans le cadre de la Coopération F2F. Cela permettra une large diffusion de l'information et des opportunités entre les décideurs et les parties intéressées des pays impliqués en situation de fragilité.
2. L'organisation, sur la base de la demande des parties intéressées, de Conférences/Expos F2F régionaux où les stratégies de F2F et options opérationnelles, seront examinées et les plans discutés et partagés entre les États intéressés et les donateurs.
3. La mise en service de conseillers techniques (fonctionnaires déjà formés par l'OIT) des États qui peuvent partager les expériences réussies, qui iraient à d'autres pays en situations fragiles pour fournir des conseils et de la formation.
4. L'organisation d'activités de formation F2F et, éventuellement, des visites à d'autres gouvernements partenaires concernant le F2F (visites d'étude), en l'occurrence, des décideurs, des fonctionnaires et les représentants des partenaires sociaux des pays concernés.
5. La publication (re-édition) et la diffusion des manuels, des lignes directrices de l'OIT et d'autres documents d'information qui est pertinente pour les parties intéressées comme un guide pour la planification future des opérations de Coopération F2F.
6. Le soutien - le cas échéant - à la collecte et l'analyse des statistiques du travail nationales essentielles et la recherche d'informations détaillées sur le marché du travail pour chacun des pays impliqués dans la Coopération F2F. Ceci est considéré comme un facteur essentiel et le point d'entrée qui permettra aux

décideurs impliqués dans la Coopération F2F de choisir les meilleures options politique, de saisir l'ampleur du défi et d'en améliorer la planification et les projections.